

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport présenté par le Directeur régional relatif aux études sur le choléra El Tor¹ ainsi que les renseignements complémentaires fournis par les représentants,

1. PREND NOTE :

a) du danger que constituent pour d'autres pays les foyers endémiques existants;

b) des problèmes ayant trait aux porteurs de germes;

2. ESTIME que les facteurs bio-sociaux qu'implique une campagne de lutte contre le choléra méritent une attention plus soutenue, et

3. RECOMMANDE que :

1) le Directeur régional soit saisi du problème de la vaccination des équipages de bateaux de pêche et de bâtiments analogues susceptibles de jeter l'ancre dans un port étranger;

2) l'Organisation encourage et coordonne la poursuite des études sur les problèmes que posent les porteurs de germes;

3) les directeurs des bureaux régionaux de l'OMS pour le Pacifique occidental, la Méditerranée orientale et l'Asie du Sud-Est se consultent pour étudier les voies et moyens susceptibles de renforcer l'intégration des activités en la matière en vue d'extirper la maladie de l'ensemble de ces territoires.

WPR Recueil des Rés., 4ème éd., 1.3.3(1) Quatrième séance, 9 septembre 1963

¹ Document non publié WP/RC14/7.